

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017- 20H30

**Présents** : Mmes LIVENAIIS Magali, BELAIR Nadine, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine  
Mrs CASTANET Philippe, DELNAUD Gervais, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY  
Alexis, PEYRUS Florent

**Excusés** : Mme BOUYSSOU Eveline (pouvoir à Gisèle CARPENTIER), Mrs DALE Sébastien,  
GAVET Jean Philippe, GRASSO Laurent

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance** : Gisèle Carpentier **Approbation à l'unanimité**

**2 – Approbation du compte rendu du 8 septembre 2017 modification**

Sur demande de Monsieur LEVET, demande de modifier comme suit « Suite aux démissions des 1er, 2ème et 4ème adjoints, effectives à compter du 29 août 2017 et du 1er septembre 2017, lecture du droit de réponse de Madame le Maire aux **différents reproches** formulés ces dernières semaines, suivie d'un débat. »

**3 – Marché construction du groupe scolaire lot n° 13 « cuisine »**

Ce lot est attribué à la société ALBAREIL pour un montant HT de 14 917,00 € : **approbation à l'unanimité**

**4 – Budget lotissement : décision modificative**

Afin de pouvoir régler les intérêts d'emprunt, nécessité de faire une décision modification budgétaire 66111 : 2 000 € et 1641 : 300 €. **Approbation à l'unanimité**

**5 – Rapport des commissions**

- commission culturelle : un agenda va être établi par trimestre
- commission communication : la mise en place des noms des rues de la commune se poursuit
- commission voirie : il convient de prévoir le prochain programme avant le 10 octobre

**6 – questions diverses :**

- Pour le groupe scolaire, un avenant prévoit la rehausse de 30cm par rapport à la route : coût supplémentaire : 7 988€ HT
- Pose du compteur par la SAUR pour l'école : coût : 1 035€ HT
- Un nouveau bureau est en place pour le comité des fêtes
- Le décret préfectoral fixe les élections partielles aux 12 et 19 novembre. Clôture des inscriptions pour les candidats au poste de conseiller municipal, 5 jours avant le premier tour, l'arrêté préfectoral sera adressé à tous les électeurs de la commune, approbation à 9 voix pour et 1 voix contre (Mr Peyrus Florent)
- Il sera installé un panneau « voie sans issue » au carrefour allant à Monges

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Gisèle Carpentier  
qui devra être approuvé lors du prochain conseil*